



COMPTE-RENDU REUNION

Mercredi 13 mars 2024

COPIL N2000
Marais des basses vallées de
l'Essonne et de la Juine
Marais d'Itteville et de Fontenay-le-
Vicomte

Etabli par : J. DAUBIGNARD

Participants présentiel au Domaine départemental de Montauger:

- Nicolas MEARY - CD91 – Président du COPIL
- Samia CARTIER – CD91 – Présidente déléguée en charge de la biodiversité et de la vie associative
- Florent ROUBINET – Chef de service du Conservatoire des Espaces Naturels sensibles
- Joa DUARTE DA SILVA – DDT 91 – Chargé d'études
- Lauriane QUIBLIER – Région IDF – Chargée de mission Natura 2000
- Olivier DELZONS - MNHN - scientifique
- Julien TRANCHARD – Bureau d'étude BIOTOPE – Chargé d'études
- Georges FOUILLEUX – NaturEssonne – Président
- Marion BAILLEUL – SIARJA – Chargée de mission Zones humides
- Florian AUDRAIN – SIARJA – Stagiaire
- Céline BOFARULL – LPO - Déléguée
- Sophie GREMILLET – SIARCE – Directrice GEMAPI
- Mathieu GOUIRAND – SIARCE – Chargé d'études faune/flore
- Lucas SAMOCHVAL – SIARCE – Technicien rivière
- Annie GUILLAUME – Mairie Itteville – Conseillère municipale
- Jennifer ARNAUD – Mairie Vert-le-Petit – Adjointe à la transition écologique
- Jouda PRAT – Mairie de Mennecy – Adjointe ay développement durable
- Patrick BALDY – Mairie de Fontenay-le-Vicomte – Adjoint
- Denis MAZODIER – Essonne nature environnement - Président
- Julien DAUBIGNARD – CD91 - Chargé du Patrimoine forestier et européen

• **INTRODUCTION**

Nicolas Méary, Président du Comité de pilotage (COPIL) accueille les participants, indique l'ordre du jour de cette réunion et propose un tour de table.

• **PRESENTATIONS**

Lauriane Quiblier (Région IDF) rappelle le transfert de compétences Natura 2000 de la DRIEAT à la Région IDF depuis le 1^{er} janvier 2023.
Elle précise également que la gouvernance des 4 sites Natura 2000 (Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, Buttes gréseuses de l'Essonne et Champignonnières d'Etampes) arrive à terme.
Un appel à candidature dématérialisé a été réalisé.

M. Méary précise que le Département candidate pour poursuivre la présidence et être la structure porteuse de ces 4 sites N 2000.

Le CD91 présente les sites N2000 des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine et ses enjeux, ainsi que le bilan de l'année 2023 et les perspectives pour 2024 (travaux, études, surveillance, suivi écologique).

Julien Tranchard du bureau d'études Biotope présente les résultats de l'étude chiroptères réalisée en 2023 sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.

• **ÉCHANGES**

Sophie Grémillet (SIARCE) souhaite savoir si le programme de balise GPS sera décliné sur d'autres espèces que le Balbuzard pêcheur.

Le Département précise qu'en raison des difficultés administratives pour avoir des autorisations, il n'est pas prévu d'étendre ce programme à l'heure actuelle.

Sophie Grémillet (SIARCE) s'interroge si des prospections castors sont réalisées sur le site N2000.

Le Département indique que les agents des ENS réalisent chaque année des prospections en lien avec l'OFB. Aucun indice de présence n'a été observé lors des dernières années.

Olivier Delzons (MNHN) souhaite avoir des précisions sur le suivi des vaches Highlands cattles élevées en bio et qui pâtureront sur Misery, lié à la prophylaxie.

Le Département explique que des suivis sur les insectes coprophages seront réalisés.

Sophie Grémillet (SIARCE) questionne sur la réalisation d'inventaires piscicoles récents réalisés par le CD91.

Le Département précise que les derniers inventaires datent de l'actualisation du DOCOB en 2020. Le budget ne permet pas d'en réaliser régulièrement.

Sophie Grémillet précise que le SIARCE réalise des inventaires de ce type dans la rivière Essonne sur ce secteur et pourra transmettre les données.

Marion Bailleul (SIARJA) souhaite savoir si des inventaires naturalistes complémentaires (chiroptères notamment) ont été réalisés sur le marais d'Itteville.

Le Département précise qu'actuellement, il n'y a pas eu de nouveaux inventaires suite à ceux réalisés en 2020 dans le cadre de l'actualisation du DOCOB.

Lucas Samochval (SIARCE) s'interroge sur la prise en compte des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans le DOCOB, notamment l'Hydrocotyle fausse renoncule.

Le Département précise que ces EEE ne sont pas prises en compte dans le DOCOB mais le sont bien dans le Plan de gestion. Des actions d'arrachage de l'Hydrocotyle ont été menées en 2022 par le Département. En 2023, des actions conjointes avec le SIARCE ont été réalisées pour limiter la colonisation de cette espèce entre la rivière Essonne et les étangs. Des barrages en toile de jute ont été installés par le Syndicat de rivière. Ils ont été enlevés en fin d'année et seront remplacés en 2024 par des barrages flottants disposés par le CD91. Un montant prévisionnel des travaux à réaliser sur les 12 années à venir doit être réalisé pour permettre un arbitrage budgétaire des élus.

Sophie Grémillet (SIARCE) questionne sur la réalisation d'inventaires sur les vertigos.

Le Département répond qu'une étude spécifique sera réalisée en 2024 par le bureau d'études IEA 45, sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.

Olivier Delzons (MNHN) interroge sur le devenir des bois qui sont coupés sur les marais.

Le Département précise que dans le cas de coupes importantes (liées à des sécurisations ou à des préconisations de gestion du DOCOB ou du plan de gestion), les bois sont évacués et valorisés. De nombreuses parcelles forestières produisent naturellement du bois mort qui est laissé sur place pour les insectes décomposeurs notamment.

Nicolas Méary souhaite connaître les périodes de mise bas des chiroptères et questionne le terme « swarming ».

Julien Tranchard (Biotope) précise qu'elles ont lieu entre mai et juillet. Le swarming, appelé aussi « essaimage », est le terme employé pour nommer de grands

regroupements d'individus parfois de multiples espèces. Encore mal connu par les scientifiques, ce phénomène a lieu quant à lui à la fin de l'été.

Nicolas Méary s'interroge sur la rareté de la Pipistrelle commune, censée être commune.

Julien Tranchard indique que cette espèce connaît des chutes importantes d'effectifs au niveau national, impliquant des changements de statuts sur les listes rouges, devenant menacée à quasi-menacée).

Nicolas Méary souhaite savoir si le nombre d'individus peut être déterminé lors des suivis acoustiques.

Julien Tranchard explique que seul le nombre d'espèces peut être connu. Des tendances de fréquentation en fonction du nombre de cris détectés peuvent cependant être avancées.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 11h45.

La présentation sous forme de diaporama est jointe dans le mail envoyé à tous les membres du COPIL.